

PRÉNOM :

BIOGRAPHIE

FRENCH

NOM :

LOUIS XIV / LE ROI SOLEIL

Louis XIV (*être*) un Roi de France. Il (*naitre*) le 5 septembre 1638 et il (*mourir*) le 1^{er} septembre 1715 à l'âge de 77 ans à Versailles.

On l'..... (*appeler*) le Roi soleil. Louis XIV (*être*) le fils du roi Louis XIII et d'Anne d'Autriche. En 1643, lorsqu'il (*devenir*) roi, et il n'avait que cinq ans. Aussi le pouvoir (*être*) exercé par sa mère. La « reine-mère » (*garder*) le cardinal Jules Mazarin comme premier ministre.

Cette période (*marquer*) une révolte des parlementaires parisiens, et aussi celle d'une partie de la noblesse et des habitants de Paris. La révolte (*s'appeler*) « la Fronde ». Cette période de contestation de l'autorité royale (*durer*) de 1648 à 1653. Mais la royauté (*trionpher*) de ses adversaires. Cette période a profondément marqué le Roi.

Ainsi il (*faire donc*) construire le château de Versailles. Il (*décider*) de transformer les nobles en domestiques de luxe qu'il (*appeler*) la Cour.

Aussi Il (*éloigner*) le gouvernement de Paris pour avoir plus de pouvoir.

Le règne de Louis XIV (*être*) exceptionnellement long, et (*voir*) la France remplacer l'Espagne au premier rang en Europe. Des guerres de plus en plus longues, indécises et ruineuses (*permettre*) d'agrandir le royaume surtout au nord et à l'est.

Louis (*renforcer*) la centralisation du pouvoir royal et il (*imposer*) définitivement la monarchie absolue. Luttant contre les protestants, il (*unifier*) religieusement la France. Pendant son règne, Il (*danser*) beaucoup le ballet et

il (*créer*) aussi l'académie Royale de Danse en 1661. Il (*protéger*) de nombreux artistes tant peintres, que musiciens ou écrivains. On (*appeler*) souvent son époque le siècle de Louis XIV. Avec un règne de 72 ans, Il (*être*) le chef d'État

qui (*gouverner*) la France le plus longtemps, et le monarque qui (*régner*) le plus longtemps en Europe. Louis XIV (*être*) aussi un « homme à femmes ».

Il (*être*) marié à Marie-Thérèse d'Autriche, mais il (*avoir*) trois maitresses officielles, et en en tout, seize ou dix-sept enfants.